



"L'autorité est-elle compatible avec une pédagogie de l'émancipation ?"

Synthèse : Jean-Pierre Bourreau
Membre du comité d'animation

Malgré la pluie glaciale du retour (ou l'arrivée ?) de l'hiver, presque toutes les personnes inscrites à cette 1^e rencontre-débat étaient présentes : au total, près de 50 personnes dans le petit amphi de l'école supérieure de chimie.

Martine Boncourt et François Galichet ont d'abord interrogé la notion d'autorité d'un double point de vue.

François Galichet pose d'emblée que l'autorité n'a rien à voir ni avec la force ou la sanction, ni avec la persuasion. Avec Hannah Arendt il est remonté aux origines de la notion et du terme lui-même, en distinguant auctoritas et potestas : dans la République romaine, les représentants du peuple exercent le pouvoir, mais le Sénat (composé des patres, les Anciens, qui n'étaient pas élus ou désignés) est chargé de vérifier que les décisions prises sont bien conformes aux valeurs fondatrices de Rome.

Cette distinction entre pouvoir et autorité s'est perpétuée : au Moyen-Age, le roi ou l'empereur exerce le pouvoir temporel, alors que le pape est détenteur de l'autorité spirituelle, chargé du maintien des valeurs fondatrices de la civilisation occidentale identifiée au christianisme. Aujourd'hui, dans tous les pays d'Europe (à l'exception de la France), le chef de gouvernement exerce le pouvoir tandis que le chef de l'Etat détient l'autorité et a pour fonction d'assurer la continuité de la nation. La distinction entre pouvoir et autorité structure donc toute notre culture occidentale. En France, la confusion entre les deux imprègne les relations sociales à tous les échelons de la société, y compris l'École : dans la classe, toute la question est de savoir comment redonner aux élèves le sens de cette distinction entre pouvoir et autorité.

Martine Boncourt se réfère à l'approche socio-analytique de Gérard Mendel, qui distingue deux types d'autorité. L'autorité archaïque plonge ses racines dans les premiers temps de la Préhistoire, quand le mâle dominant s'impose aux jeunes mâles frustrés par la force et la brutalité.

On retrouve aujourd'hui cette forme d'autorité dans l'autoritarisme. A l'inverse, l'autorité oedipienne est fondée sur la légitimité du père qui pose l'interdit de l'inceste. Le vide, le manque ainsi créé entre la mère et l'enfant, c'est ce qui fait que la personne va avoir du désir, va formuler des projets. Cette autorité-là est basée sur une relation de type contractuel. Ces deux types co-existent chez tout enseignant.

L'autorité archaïque est basée sur le sentiment de la peur, que l'on doit reconnaître et surmonter en essayant de se convaincre qu'on est bien à sa place. L'autorité oedipienne s'appuie sur des règles.

A l'aide de cette double grille de lecture, la pédagogie et le philosophe ont présenté et analysé des situations de classe qui favorisent l'installation et le respect de l'autorité.

En pédagogie Freinet ou institutionnelle, cela commence par l'établissement de règles qui peuvent parfois paraître naïves ou puériles (telles que "on ne se moque pas", "on ne court pas dans la classe") mais dont les élèves perçoivent d'autant mieux le bien fondé qu'ils en sont les rédacteurs. Elles sont porteuses de valeurs fondatrices de la vie de la classe. Elles posent un cadre qui s'impose à tous et auquel chacun, élève comme enseignant, peut se référer à tout moment. Le "conseil", dispositif-clé de la pédagogie Freinet et de la pédagogie institutionnelle, confère aux élèves un authentique pouvoir sur le fonctionnement du groupe, jusqu'à l'élaboration de nouvelles règles. Dans ces conditions, sans nier le pouvoir arraché à son statut, l'enseignant n'intervient que pour rappeler les valeurs fondatrices de la paix dans la classe : il exerce là une autorité déconnectée du pouvoir dévolu au "conseil". Tout cela dans un climat de confiance qui suppose tout à la fois un rapport très réfléchi à l'enfant (hors de tout souci de séduction), un rapport à la parole qui fait une place au silence, et une parole qui engage, c'est à dire qui demande à l'enseignant de la tenir.

Par ailleurs, en pédagogie Freinet, l'élève est engagé dans des activités qui font sens pour lui : quand il rédige un "texte libre" ou un article pour le "journal scolaire", il n'est pas seulement "acteur", mais "auteur" des apprentissages qu'il construit avec les autres par transformation des apports de chacun.

Un tel processus est porteur d'un rapport émancipateur au savoir.

Il en va de même – et de façon sans doute encore plus radicale – avec les "ateliers philo" qui peuvent être mis en place dès l'école maternelle. On y débat, là aussi dans le respect des règles établies, de sujets tels que Dieu, la justice, la mort... ou l'autorité ("les adultes ont-ils toujours raison ?"), c'est-à-dire sur des sujets qui se prêtent à des débats totalement ouverts, qu'aucune épreuve de vérité ne viendra clore ou perturber. Dans un tel dispositif, toutes les paroles sont à égalité, ce qui permet aux élèves de faire l'expérience d'un rapport au savoir et à l'enseignant bien différent du "rapport d'autorité" qui prévaut le plus souvent dans les salles de classe.

En conclusion, François Galichet distingue 3 registres d'autorité dans l'École :

- l'autorité inconditionnelle de l'enseignant en tant que détenteur du savoir ;
- l'autorité distanciée qui fait de lui le garant des valeurs de la vie de la classe ;
- l'absence d'autorité, comme dans le débat philo où la différence maître/élève peut s'effacer.

Et F. Galichet de terminer en disant que "si, au sortir de l'École, tous les enfants avaient fait l'expérience de ces trois champs de rapport possible aux autres, on aurait réussi notre mission éducatrice".

La parole a ensuite été rendue au public, en 3 temps, comme ce fut le cas lors de la manifestation d'ouverture de la MPM, le 23 février dernier :

- d'abord, une brève phase de réflexion individuelle ;
- puis un temps plus long d'échanges en petits groupes, qui ont vite transformé l'amphi en ruche active et bourdonnante ;
- enfin, dans une atmosphère de grande écoute mutuelle, une mise en commun des réactions et des questions.

Les deux intervenants ont alors repris la parole pour donner leur point de vue ou quelques éléments de réponse à des remarques ou des questions :

- dans quelle mesure est-il possible de mettre en oeuvre la pédagogie Freinet dans le 2^e degré ?
- cela a-t-il du sens de développer un autre rapport à l'autorité et au pouvoir dans la classe quand cela se passe différemment avec les autres collègues ?
- comment cela se passe-t-il quand des élèves qui ont travaillé en pédagogie Freinet se retrouvent dans des classes "ordinaires" ?
- plutôt que de se revendiquer d'une pédagogie spécifique (Freinet ou autre) n'est-il pas préférable de fabriquer ses propres outils en fonction de ses besoins ?
- comment prendre en compte les différentes formes d'autorité dont l'enfant fera l'expérience dans ses différents milieux de vie (famille, école, quartier...) ?
- en travaillant à la dissociation de l'autorité et du pouvoir, l'École peut-elle contribuer à faire advenir une "autre" citoyenneté ?

Faute de temps, les intervenants n'ont pu apporter que quelques éléments de réponse évidemment trop succincts. Frustration pour les uns comme pour les autres... Les conversations en petits groupes n'ont pas cessé pour autant de prolonger le débat et la rencontre...

La suite avec les résultats du dépouillement des fiches remises à la sortie de l'amphi.

Pour en savoir plus sur les intervenants :

<http://philogalichet.fr> et <http://pedagoboncourt.fr/>

